



© Commune de Seloncourt

Commune de Seloncourt (25)
Rénovation de l'ancienne école en espaces publics et associatifs
Maître d'œuvre : Girolimetto Architectes (25)

Découvrez le programme Effilogis sur
www.effilogis.fr

PROJETS ÉLIGIBLES

Les aides s'adressent aux collectivités territoriales de moins de 40 000 habitants et aux associations loi 1901. Les opérations éligibles concernent les projets de bâtiments tertiaires implantés en région Bourgogne-Franche-Comté, en phase « PROGRAMMATION », « ÉTUDES » ou en phase « TRAVAUX ».

- Aide à la « PROGRAMMATION » : présentez la proposition d'un programmiste ou d'un assistant à maîtrise d'ouvrage;
- Aide aux « ÉTUDES »: présentez le programme définissant le niveau de performance énergétique attendu et la proposition du contrat de maîtrise d'œuvre;
- Appel à projets « TRAVAUX »: présentez le dossier de consultation des entreprises (DCE) et l'ensemble des pièces justifiant du futur niveau de performance énergétique;
- Pour les projets de rénovation de logements seuls, voir l'aide spécifique effilogis aux bailleurs sociaux (www.effilogis.fr).

DES BÂTIMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE, C'EST UN PATRIMOINE PLUS DURABLE.

Aides financières :

- **Jusqu'à 60 000 €** pour la programmation et les études (conception, ingénierie écologique);
- **Jusqu'à 120 000 €** pour les travaux de rénovation;
- **Jusqu'à 24 000 €** de bonus pour la production d'énergies renouvelables;
- **Jusqu'à 24 000 €** de bonus pour l'approche environnementale (biodiversité, prévention et réemploi des déchets du BTP).

Accompagnement technique des projets

Valorisation du projet via la communication du programme Effilogis

Assistance au montage des demandes pour les petites collectivités

POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

Le dossier doit être renseigné sur la plateforme web Effilogis à l'adresse : <http://monprojet.effilogis.fr>

Par ailleurs, **un courrier de demande signé doit être adressé à :**

Monsieur le Président
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Service Efficacité Énergétique et Bâtiment
4, square Castan - CS51857 - 25031 Besançon CEDEX

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PUBLICS & ASSOCIATIFS

AIDES ET APPEL À PROJETS
2026-2027

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CONDITIONS TECHNIQUES

► Performance énergétique:

Maîtres d'ouvrage	Exigences minimales
Communes de moins de 5 000 habitants, structures intercommunales de moins de 20 000 habitants et associations de moins de 20 salariés	BBC Cep* ≤ Créf - 40 %
Communes entre 5 000 et 40 000 habitants, structures intercommunales entre 20 000 et 40 000 habitants, associations de 20 salariés et plus	Performance Cep* ≤ Créf - 60 %

- **Émissions de GES:** calcul selon l'arrêté du 10 avril 2020;
- **Confort d'été:** mise en œuvre de protections solaires extérieures;
- **Matériaux biosourcés:** obligation minimale sur les menuiseries extérieures et le plancher haut. Pas d'obligation de mise en œuvre sur les murs, mais chiffrage d'une variante biosourcée;
- **Perméabilité à l'air:** obligation de mesure à réception des travaux avec un Q4 < 1.5 m³ / h. m²;
- **Commissionnement:** obligation sur les lots systèmes et l'éclairage;
- **Éco-conditionnalités:** obligations concernant l'eau et les déchets.

Conditions détaillées des aides et règlement de l'appel à projets disponibles sur: www.effilogis.fr

AIDES ATTRIBUÉES

PROGRAMMES ET ÉTUDES

- **Aide à la programmation:** subvention à hauteur de **50 % du coût de programmation**, plafonnée à **30 000 €**;
- **Aide aux études:** subvention à hauteur de **30 % du coût des études**, plafonnée à **30 000 €** par opération.

SÉLECTION DES PROJETS

Instruction technique au fil de l'eau.
Décision de financement après expertise technique.

CALENDRIER DES DÉCISIONS

Date limite de dépôt des dossiers	Décision
3 avril 2026	septembre 2026
2 septembre 2026	novembre 2026
31 décembre 2026	début 2027
avril 2027	septembre 2027
septembre 2027	novembre 2027
31 décembre 2027	début 2028

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Aide au montage administratif et technique des demandes d'aide pour les petites collectivités sur sollicitation de la Région.

* Consommation d'énergie primaire (Cep) annuelle en kilowattheures par m² de Surface Hors Œuvre Nette au sens de la réglementation thermique (SHON RT): kWh/m².an. La Créf est la consommation conventionnelle de référence du bâtiment.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez: effilogis@bourgognefranchecomte.fr

- Études et Travaux - Départements 25, 39, 70, 90 - Émilie Degrey
emilie.degrey@bourgognefranchecomte.fr
Tél : 03 81 61 63 24
- Études - Départements 21, 58, 71, 89 - Karine Filippa
karine.filippa@bourgognefranchecomte.fr
Tél : 03 63 64 20 19
- Travaux - Départements 21, 58, 71, 89 - Amelia Kyriakakis
amelia.kyriakakis@bourgognefranchecomte.fr
Tél : 03 81 61 63 92

TRAVAUX : APPEL À PROJETS

- **Aide:** subvention selon la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

Objectifs du projet	Niveau énergétique BBC Rénovation
Matériaux biosourcés pour les menuiseries extérieures et l'isolation du plancher haut	20 % des coûts retenus Aide plafonnée à 100 000 €
Matériaux biosourcés pour les menuiseries extérieures, l'isolation du plancher haut et l'isolation des murs	30 % des coûts retenus Aide plafonnée à 120 000 €

Coûts retenus : coûts hors aménagements intérieurs, VRD et installations photovoltaïques.

► Bonifications d'aide sur des aspects particuliers:

Aspect	Mise en œuvre particulière	Montant de la bonification
Énergies renouvelables	Installation géothermique de surface	+10 % d'aide
	Installation solaire thermique	+10 % d'aide
Environnement	Démarche exemplaire en matière de biodiversité	+10 % d'aide
	Démarche exemplaire de prévention et réemploi des déchets du BTP	+10 % d'aide

SÉLECTION DES PROJETS

Instruction dans le cadre d'un appel à projets.
Évaluation par un comité technique après expertise.
Sélection des projets par un jury**.

CALENDRIER DES DÉCISIONS

Date limite de dépôt des dossiers	Décision
30 juin 2026	février 2027
31 décembre 2026	juillet 2027
30 juin 2027	février 2028
31 décembre 2027	juillet 2028

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

** Voir critères dans le règlement de l'appel à projets